Envoyé en préfecture le 22/11/2021
Reçu en préfecture le 22/11/2021
Affiché le
ID : 059-200006120-20211117-D_2021_47-DE

AÉROPORTS DE LILLE
SYNDICAT MIXTE DES AÉROPORTS DE LILLE ET DE MERVILLE

Délibération n°2021-47

Relative au rapport d'activités 2020 de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin

Le Comité syndical du SMALIM, dûment convoqué le 5 novembre 2021, réuni le 17 novembre 2021 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, son Président, en formation ne comprenant que les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Lille-Lesquin »,

Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON, Monsieur Yvan HUTCHINSON avec le pouvoir de Monsieur Bernard GERARD, Madame Samira HERIZI, Monsieur Carlos DESCAMPS, Monsieur Philippe EYMERY,
Monsieur Alexis HOUSET (suppléant de Monsieur Damien CASTELAIN), Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :
Monsieur Luc FOUTRY, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Monsieur Jean-Michel MICHALAK,
Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Matthieu CORBILLON, Madame Béatrice MULLIER, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis HOUSET.

Le quorum constaté,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-3,

Vu le code de la commande publique et notamment son article L3131-5,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018,

Vu le rapport d'activités de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin pour l'année 2020, adressé aux membres du comité syndical à l'appui de l'invitation et sa présentation en séance ce jour,

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) réunie le 10 novembre 2021,

Vu les interventions des délégués concernés lors de la réunion du Comité syndical,

Envoyé en préfecture le 22/11/2021
Reçu en préfecture le 22/11/2021
Affiché le
ID : 059-200006120-20211117-D_2021_47-DE

PREND ACTE

Du rapport d'activités de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin pour l'année 2020.

Votes pour : 9
Ne participent pas au vote : 0
Abstentions : 0
Votes contre : 0

Signé électroniquement par : CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 22/11/2021
Qualité : PRESIDENT

Christophe COULON
Président du SMALIM